

ALGÈBRE. — *Sur la conjecture de Brauer-Thrall. Note (*)*
de MM. VLASTIMIL DLAB et CLAUD MICHAEL RINGEL, présentée par
M. René Garnier.

La conjecture de Brauer-Thrall est établie pour les K-structures, les K-espèces et, pour deux classes de K-algèbres, nommément les K-algèbres héréditaires et les K-algèbres ayant un radical de carré nul. Pour la terminologie et les notations employées dans cette Note voir (1).

Une catégorie additive \mathcal{C} sera dite une catégorie dimensionnelle s'il existe une application $\dim : \mathcal{C} \rightarrow \mathbf{N} \cup \{\infty\}$ satisfaisant à la condition

$$\dim(X \oplus Y) = \dim X + \dim Y \quad \text{pour tout } X, Y \in \mathcal{C}.$$

La catégorie $\mathcal{S}(\mathbf{S})$ de tous les \mathbf{S} -espaces munie de la dimension pondérée, la catégorie $\mathcal{R}(\mathbf{Q})$ de toutes les représentations d'une K-espèce \mathbf{Q} munie de la dimension définie par $\dim(V_i, \varphi_i) = \sum_i \dim(V_i)_K$ et la catégorie $\mathcal{M}_{\mathbf{A}}$

de tous les modules à droite sur une K-algèbre \mathbf{A} munie de la dimension définie par $\dim M_{\mathbf{A}} = \dim M_K$ sont des exemples de catégories dimensionnelles. Généralisant des notions qui précèdent, nous définissons une catégorie dimensionnelle \mathcal{C} de *type fini* comme étant une catégorie avec un nombre fini d'objets indécomposables de dimension finie dans \mathcal{C} . Nous définissons aussi une catégorie \mathcal{C} de *type fortement non borné* si \mathcal{C} possède les trois propriétés suivantes :

(i) \mathcal{C} contient des objets indécomposables de dimension finie arbitrairement grande;

(ii) Si \mathcal{C} contient un objet de dimension finie avec un anneau d'endomorphismes infini, alors il existe un nombre infini de dimensions finies d telles que pour chaque d , \mathcal{C} contienne un nombre infini d'objets indécomposables (non isomorphes) de dimension d ;

(iii) \mathcal{C} contient des objets indécomposables de dimension infinie.

R. Brauer et R. M. Thrall ont conjecturé (2) qu'une K-algèbre est, soit de type fini, soit de type fortement non borné [sauf, peut-être, la condition (iii)]. A. V. Roiter (3) a prouvé la propriété (i) pour la catégorie $\mathcal{M}_{\mathbf{A}}$, où \mathbf{A} est une K-algèbre de type non fini; et, dans ce cas, L. A. Nazarova et A. V. Roiter ont annoncé, dans (4), une preuve de (ii) pourvu que K soit, de plus, un corps parfait. La preuve est fondée sur leurs résultats dans (5), à savoir que toute K-structure classique \mathbf{S} pour un corps infini est ou bien de type fini ou bien telle que $\mathcal{S}(\mathbf{S})$ possède les propriétés (i) et (ii). Étendant ces résultats, nous démontrons le théorème suivant :

THÉORÈME. — (1) Une K-structure est ou bien de type fini ou bien de type fortement non borné.

(2) Une K -espèce est ou bien de type fini ou bien de type fortement non borné.

(3) Une K -algèbre héréditaire ou une K -algèbre avant un radical de carré nul est ou bien de type fini ou bien de type fortement non borné.

Ainsi, la conjecture de Brauer-Thrall est établie pour deux classes particulières de K -algèbres. Utilisant les idées mentionnées dans (1), il devrait être possible d'étendre au cas général la troisième partie du théorème.

La preuve complète du théorème est donnée dans l'article (2). Dans les cas critiques de K -structures et les K -espèces de type infini, ou bien nous avons construit directement des objets indécomposables d'une dimension aussi grande que l'on veut, ou bien nous avons pu réduire le problème à une situation classique par identification d'une sous-catégorie pleine à une catégorie de modules de type infini. Pour les preuves des assertions concernant les catégories de type fortement non borné, nous avons utilisé quelques résultats de la géométrie algébrique à propos de l'action des groupes sur les variétés affines.

(*) Séance du 9 avril 1973.

(1) V. DLAB et C. M. RINGEL, *Comptes rendus*, 276, série A, 1973, p. 1393.

(2) V. DLAB et C. M. RINGEL, *Carleton Lecture Notes*, n° 2, 1973.

(3) J. P. JANS, *Ann. of Math.*, 66, 1957, p. 418-429.

(4) L. A. NAZAROVA et A. V. ROITER, *Amer. Math. Soc.*, 1971.

(5) L. A. NAZAROVA et A. V. ROITER, Université de Kiev, 1971, près-tiré-à-part.

(6) A. V. ROITER, *Izv. Akad. Nauk. S. S. S. R., Ser. Mat.*, 32, 1968, p. 1275-1282.

*Department of Mathematics,
Carleton University,
Ottawa K1S 5B6, Ontario, Canada*

et

*Mathematisches Institut,
Universität Tübingen,
Tübingen 74, DBR,*